
Communiqué News Release

N° 226/05

À publier
le 14 novembre 2005

LE PARTENARIAT FRONTALIER POUR LE TRANSPORT DÉTERMINE UN SECTEUR CENTRAL D'ANALYSE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU PASSAGE FRONTALIER DETROIT-WINDSOR

WINDSOR — Les gouvernements du Canada, des États-Unis, de l'Ontario et du Michigan ont annoncé aujourd'hui qu'ils avaient accompli des progrès importants en vue d'aménager un nouvel ouvrage pour traverser la rivière au passage frontalier Detroit-Windsor.

En fonction des critères d'évaluation établis conjointement par le Canada et les États-Unis, le Partenariat frontalier pour le transport concentrera les études futures d'un nouveau passage frontalier et des esplanades d'inspection au secteur industriel de Windsor Ouest. Ce secteur s'étend au nord, entre le boulevard Broadway et la rue Brock du côté canadien et au secteur correspondant du côté américain, qui s'étend, en amont, de l'île Zug juste au sud du pont Ambassador (voir carte ci-jointe). Le secteur d'analyse, ainsi que la bretelle de raccordement préférée avec la route 401 au Canada, sont indiqués sur la carte ci-jointe.

Dans le cadre de la prochaine phase d'études environnementales, le Partenariat frontalier pour le transport envisagera la question de l'aménagement d'un nouveau passage frontalier sous tous ses aspects, notamment l'ouvrage qui permettra de traverser la rivière et les emplacements des esplanades douanières et des bretelles de raccordement des deux côtés de la frontière. Une étude plus approfondie, une analyse technique et des consultations publiques seront menées pour déterminer la meilleure solution sur tous les points dans ce secteur.

Avec cette annonce, le Partenariat réussira sûrement à préciser l'emplacement idéal d'un nouvel ouvrage pour traverser la rivière d'ici la mi-2007. Les exigences d'évaluation environnementales des deux pays ont été scrupuleusement respectées tout au long de ce processus, et continueront de l'être.

« Aujourd'hui, le Partenariat a fait un pas important de plus dans le processus de planification en vue d'aménager une capacité frontalière additionnelle au passage Detroit-Windsor », a déclaré le ministre fédéral des Transports Jean-C. Lapierre. « Le Canada partage avec les États-Unis une relation commerciale de plusieurs milliards de dollars axée sur les échanges commerciaux. Il est donc crucial que nous continuions d'aller de l'avant dans ce projet, en faisant preuve de diligence et de bon sens, afin de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'interruption au transport sécuritaire, efficace et sûr des personnes et des biens à la frontière dans la région de Detroit-Windsor. »

« Le soulagement de l'encombrement à la frontière est une des premières priorités du gouvernement McGuinty », a affirmé le ministre des Transports de l'Ontario Harinder Takhar. « Quarante-et-un pour cent des échanges commerciaux entre l'Ontario et les États-Unis passent par le passage frontalier Detroit-Windsor, ce qui en fait la première porte d'entrée commerciale canadienne. Nous attendons avec impatience les commentaires du public et des intervenants qui forment partie intégrante du processus d'évaluation environnementale en cours. »

« Le Partenariat frontalier pour le transport s'appuie sur une collaboration solide et respectueuse entre les États-Unis et le Canada. Ensemble, nous avons franchi une autre étape importante en vue de la réalisation de cette étude. Nous maintiendrons notre engagement envers la participation du public tout au long de notre analyse prudente des répercussions et des solutions possibles afin de mettre en place des passages frontaliers sécuritaires et efficaces qui renforcent notre économie régionale et améliorent notre qualité de vie », a indiqué Mme Gloria J. Jeff, directrice au département des Transports du Michigan.

Le Partenariat frontalier Canada-États-Unis-Ontario-Michigan pour le transport est formé d'experts techniques et de représentants de Transports Canada, de la Federal Highway Administration des États-Unis, du ministère des Transports de l'Ontario et du département des Transports du Michigan. L'objectif du Partenariat est d'améliorer le mouvement des personnes et des biens à la frontière canado-américaine au passage frontalier Detroit-Windsor.

En octobre, suite aux résultats d'une analyse, les partenaires ont annoncé que des emplacements proposés au sud et à l'est ne feraient pas l'objet d'une étude plus approfondie. Avec l'annonce d'aujourd'hui, d'autres emplacements ont été éliminés.

- La capacité offerte par le projet de deux voies réservées aux camions, mis de l'avant par le Detroit River Tunnel Partnership, a été jugée insuffisante pour répondre aux besoins à long terme de la région.
- On a aussi établi que l'aménagement d'une autoroute à six voies le long du corridor ferroviaire de la Canada Southern Railway Company (CASO), menant à un nouvel ouvrage pour traverser la rivière, aurait entraîné des répercussions importantes sur la collectivité dans des zones urbaines importantes du côté canadien de la frontière.
- Les solutions de rechange dans le secteur du parc industriel Morton à Windsor ont été jugées non réalisables car le site proposé pour l'esplanade américaine à River Rouge aurait entraîné des répercussions économiques importantes et des retards au projet.
- L'élargissement du pont Ambassador actuel a également été jugé non réalisable à cause des répercussions que pouvait avoir sur la collectivité le projet d'esplanade et d'une voie d'accès du côté canadien. Le Partenariat continuera d'étudier la zone d'esplanade douanière américaine du pont Ambassador et le raccordement à l'esplanade douanière canadienne dans le secteur toujours à l'étude.

Le début de l'examen des études environnementales officielles a été annoncé en février 2005. En juin 2005, le Partenariat a présenté 15 emplacements possibles d'ouvrages pour traverser la rivière, incluant les esplanades d'inspection et les routes connexes pour relier les esplanades aux réseaux d'autoroutes des deux pays. Huit de ces 15 emplacements ont été rejetés au début d'octobre 2005, notamment les routes au sud passant par LaSalle et Amherstburg, en Ontario, et celles passant par des collectivités au sud, entre Ecorse et Trenton, au Michigan, de même que le secteur en amont près de l'île Belle.

Le Partenariat frontalier pour le transport tiendra bientôt des audiences publiques pour présenter les évaluations techniques menées à ce jour et solliciter les commentaires et suggestions du public et des intervenants sur la liste préliminaire des emplacements possibles. Des séances d'information du public auront lieu dans la région de Windsor dans la semaine du 28 novembre 2005 et des assemblées publiques sont prévues dans la région de Detroit pendant la semaine du 5 décembre 2005.

En mars 2006, le Partenariat tiendra des réunions portes ouvertes et des assemblées publiques au Canada et aux États-Unis pour présenter la liste finale des solutions pratiques.

Les gouvernements du Canada, des États-Unis, de l'Ontario et du Michigan sont déterminés à assurer l'efficacité et la sécurité du passage frontalier Detroit-Windsor. L'aménagement d'une capacité frontalière additionnelle est une priorité nationale dans les deux pays pour appuyer la croissance continue des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

Personnes-ressources :

Irène Marcheterre
Directrice des communications
Cabinet du Ministre, Ottawa
(613) 991-0700

Stephanie Nadalin
Directrice des communications
Cabinet du Ministre
Ministère des Transports de l'Ontario, Toronto
(416) 327-1815

Mark Butler
Communications
Transports Canada, Windsor
(519) 967-4280

Bob Nichols
Direction générale des Communications
Ministère des Transports de l'Ontario, Toronto
(416) 327-1158

Ben Kohrman
Directeur des Communications
Département des Transports du Michigan
(517) 335-3084

Available in English

Le Partenariat frontalier pour le transport est en ligne à www.partnershipborderstudy.com.

Transports Canada est en ligne à www.tc.gc.ca. Abonnez-vous aux communiqués de presse et aux discours à www.tc.gc.ca/listserv/ et restez au fait des dernières nouvelles de Transports Canada.

Ce communiqué est disponible en formats substitués pour les personnes ayant une déficience visuelle.